ORES

SERVICE
plus +

Optez pour la tranquillité !

Choisissez ORES
pour les travaux à réaliser
en domaine privé



Pourquoi un service PLUS ?

Facilitez-vous la vie en choisissant ORES comme unique interlocuteur pour la préparation de votre raccordement et la pose de votre compteur.

Lors d'un nouveau raccordement ou d'une modification de votre compteur, ORES prend en charge :

- les travaux situés en domaine public (ouverture de la voirie, extension du réseau, etc.) ;
- le placement de votre compteur.

Les travaux situés sur votre terrain ou dans votre habitation sont donc normalement à votre charge. Par exemple, la tranchée ou la pose du coffret. Dans le jargon du métier, ce sont les travaux préparatoires. Leur réalisation demande bien souvent de faire appel à des professionnels.





Le service PLUS, c'est la garantie de respecter les prescriptions techniques et les délais tout en gardant l'esprit tranquille. Pas de mauvaise surprise puisque le coût de ces travaux est défini à l'avance dans votre offre.

Le service PLUS, c'est :

- la réalisation en domaine privé des **tranchées** entre le réseau et votre habitation et/ou d'une **fosse** d'1m³ ;
- l'achat et la pose d'une **armoire de comptage** extérieure et/ou du **coffret «25D60»** ;
- l'achat et la pose de **gaines** en domaine privé ;
- le **forage d'accès** au bâtiment existant ;
- la **remise en état des revêtements** type klinkers, dalles béton 30/30, béton et tarmac.

Le respect des délais

La qualité ORES

La tranquillité d'esprit



Intéressé ?

Contactez votre conseiller clientèle pour plus d'informations ou surfez sur

info.ores.be/plus

Des tâches restent-elles à votre charge même si vous choisissez le service PLUS ?

Oui, quelques tâches resteront à votre charge. Il s'agit :

- de libérer la place pour le passage des machines, enlever tous les obstacles éventuels, etc. ;
- des travaux de finition (plafonnage, peinture, etc.) ;
- des démarches administratives (conclure un contrat de fourniture avec un fournisseur d'énergie, faire réceptionner votre installation par un organisme agréé, etc.).

Les travaux sur l'installation électrique après le compteur restent votre responsabilité.

TERRASSEMENT EN DOMAINE PRIVÉ	Prix de base (HTVA)
Tranchée en pleine terre	35,59 €/m
Ouverture et remblayage d'une fosse d'1m³ en pleine terre	231,35 €
Fourniture et pose de gaine en tranchée ouverte	21,36 €/m
Carottage en raccordement	181,43 €
Forage	195,75 €/m
SI TERRAIN NON MEUBLE	
Démolition et réfection (béton, tarmac, asphalte, etc.)	322,10 €/m²
Démolition et réfection (dalle 30/30, pavé, klinkers)	252,70 €/m²

ÉLECTRICITÉ	Prix de base (HTVA)
INTÉRIEUR	
Coffret 25D60	97,58 €
Fourniture et pose d'une borne interruptible (sectionneur)	34,68 €
Fourniture et pose du bloc de raccordement	65,07 €
EXTÉRIEUR	
Fourniture et pose d'une armoire extérieure pour un coffret 25D60	1.232,82 €
Fourniture et pose d'une armoire extérieure pour 2 coffrets 25D60	933,08 €
Décrochage et refixation du câble de raccordement sur façade	89,06€

Si la configuration des lieux ne permet pas le passage de nos machines ou s'il existe un obstacle au terrassement (citerne enfouie, construction en surface, revêtement hors de nos métiers, etc.), le service PLUS ne sera pas possible. Ces conditions sont non-exhaustives. Votre agent de contact déterminera si le service PLUS est envisageable dans votre cas lors de la visite technique.

Tarifs de 01/2026 sous réserve d'erreur ou modification - Éditeur responsable : Hélène Senelle, Avenue Jean Mermoz, 14 - 6041 Gosselies